



Association Vélobernai  
11 rue de la Victoire  
67210 Obernai  
[bonjour@velobernai.fr](mailto:bonjour@velobernai.fr)  
[www.velobernai.fr](http://www.velobernai.fr)

à M. Michel Herr, Président  
PETR du Piémont des Vosges  
38 rue du Maréchal Koenig BP 88  
67213 Obernai Cedex

Copie à Mme Annie Dulmet  
Première Conseillère du Tribunal Administratif  
de Strasbourg  
31, avenue de la Paix - BP 51038  
67070 Strasbourg Cedex

Le 9 Décembre 2021

**LALR**

Objet : Déroulement de l'enquête publique relative à la révision du SCoT Piémont des Vosges.

Monsieur le Président,

Au nom de l'association Vélobernai, j'ai soumis une contribution à l'enquête publique relative à la révision du SCoT.

Cette contribution a été envoyée par email le 4 octobre 2021 à 10h10, dans les délais. Un email du même jour de M. Baptiste Kugler, directeur du PETR, en accuse réception. J'ai également reçu un courrier de sa part le 7 octobre qui confirme que « votre avis figurera dans le PV de synthèse et dans le rapport de Madame la Commissaire enquêtrice. »

Or, je constate que la contribution de l'association Vélobernai ne figure pas dans le recueil des avis du public publié sur le site du PETR<sup>1</sup> et n'est pas mentionné dans le rapport de Mme la commissaire enquêtrice. Les thèmes avancés dans cette contribution n'apparaissent pas non plus dans l'analyse des observations du public (page 46 et suivantes du rapport).

Le fait que cette contribution pointe la faiblesse de la communication et de la pédagogie autour de cette enquête serait-il à l'origine de cet « oubli » ? Je vous rappelle que, je cite, « L'objectif du PETR PV est d'assurer un niveau satisfaisant de concertation avec l'ensemble des acteurs et de la population<sup>2</sup>. ».

**Je souhaite des explications sur l'absence de la contribution de Vélobernai dans ces rapports.**

---

<sup>1</sup> [https://www.piemont-vosges.fr/dynamic/documents/revision\\_scot/enquete\\_publique/recueil\\_des\\_avis\\_du\\_public.pdf](https://www.piemont-vosges.fr/dynamic/documents/revision_scot/enquete_publique/recueil_des_avis_du_public.pdf)

<sup>2</sup> <https://www.piemont-vosges.fr/SCoT-PV/Revision-SCoT.html>

Je note aussi dans le rapport de Madame la Commissaire enquêtrice (page 26) une copie d'écran du site de la Communauté de Communes du Pays de Sainte-Odile. Cette copie d'écran non datée montre un bandeau d'information sur l'enquête publique qui a été mis en place seulement après le 17 septembre, soit deux semaines après le début de l'enquête, suite à un signalement de M. Didier Andres. Je trouve particulièrement déplacé de se servir de cette copie d'écran pour justifier de la bonne publicité faite à l'enquête.

Salutations,

Pour Vélobernai  
Patrick Viry, Président